

Bruxelles, le 11 mai 2026
(OR. en)

9131/26

JEUN 74
EDUC 156
SOC 252
EMPL 112
SAN 291
SUSTDEV 38

RÉSULTATS DES TRAVAUX

Origine: Secrétariat général du Conseil

Destinataire: délégations

Objet: Résolution du Conseil et des représentants des gouvernements des États membres, réunis au sein du Conseil, sur les résultats du 11^e cycle du dialogue de l'Union européenne en faveur de la jeunesse

Les délégations trouveront en annexe la résolution visée en objet, adoptée par le Conseil "Éducation, jeunesse, culture et sport" lors de sa session du 11 mai 2026.

Résolution du Conseil et des représentants des gouvernements des États membres, réunis au sein du Conseil, sur les résultats du 11^e cycle du dialogue de l'Union européenne en faveur de la jeunesse

LE CONSEIL DE L'UNION EUROPÉENNE ET LES REPRÉSENTANTS DES GOUVERNEMENTS DES ÉTATS MEMBRES, RÉUNIS AU SEIN DU CONSEIL,

RAPPELANT CE QUI SUIT:

1. la résolution sur la stratégie de l'Union européenne en faveur de la jeunesse 2019-2027¹, y compris l'annexe 1 (le dialogue de l'Union européenne en faveur de la jeunesse) et l'annexe 3 (les objectifs européens pour la jeunesse), promeut une participation accrue des jeunes aux processus décisionnels et souligne l'importance de mobiliser des jeunes issus de milieux divers;
2. la résolution révisant les lignes directrices pour la gouvernance du dialogue de l'Union européenne en faveur de la jeunesse² invite à s'appuyer sur l'expérience acquise par le passé en clarifiant et simplifiant le processus, à mettre l'accent sur une priorité thématique par cycle et à prendre en compte les résultats des cycles de travail précédents du dialogue de l'UE en faveur de la jeunesse;

¹ Résolution du Conseil de l'Union européenne et des représentants des gouvernements des États membres, réunis au sein du Conseil, sur un cadre pour la coopération européenne dans le domaine de la jeunesse: la stratégie de l'Union européenne en faveur de la jeunesse 2019-2027 (JO C 456 du 18.12.2018).

² Résolution du Conseil et des représentants des gouvernements des États membres réunis au sein du Conseil révisant les lignes directrices pour la gouvernance du dialogue de l'Union européenne en faveur de la jeunesse (JO C, C/2025/3130, 2.6.2025).

3. le Conseil et les gouvernements des États membres, réunis au sein du Conseil, soulignent le rôle important joué par les groupes de travail nationaux, les conseils nationaux de la jeunesse, les organisations de jeunesse, les organisations professionnelles de la jeunesse et les organisations internationales non gouvernementales de la jeunesse (OINGJ), ainsi que les autorités nationales et les agences nationales chargées d'Erasmus+ et du corps européen de solidarité, dans la mobilisation et la défense des jeunes, comme cela a été constaté au cours de l'Année européenne de la jeunesse 2022³ et dans le partenariat permanent dans la gouvernance du processus du dialogue de l'UE en faveur de la jeunesse aux niveaux local, régional et européen;
4. la résolution du Conseil sur les résultats du 10^e cycle du dialogue de l'UE en faveur de la jeunesse⁴ invite la Commission européenne et les États membres à renforcer et améliorer le processus en s'appuyant sur les meilleures pratiques, en veillant à la continuité entre les cycles et à une communication adaptée aux jeunes ainsi qu'en favorisant la transparence et un retour d'informations régulier aux participants grâce à une coordination plus étroite avec les trios de présidence;
5. les conférences de l'UE en faveur de la jeunesse constituent des étapes importantes dans chaque cycle, favorisant une interaction significative entre les responsables politiques, les décideurs et les jeunes de toute l'Europe, ce qui permet d'analyser les domaines thématiques des cycles et les conclusions émergentes et de procéder à des échanges de vue sur ces sujets, ainsi que de définir ensemble des priorités pertinentes et des recommandations qui renforcent l'incidence du dialogue de l'UE en faveur de la jeunesse;

³ Conclusions du Conseil et des représentants des gouvernements des États membres, réunis au sein du Conseil, sur l'héritage de l'Année européenne de la jeunesse 2022 (JO C, C/2024/3543, 31.5.2024).

⁴ Résolution du Conseil et des représentants des gouvernements des États membres, réunis au sein du Conseil, sur les résultats du 10^e cycle du dialogue de l'Union européenne en faveur de la jeunesse (JO C, C/2024/7402, 10.12.2024).

PRENNENT NOTE DE CE QUI SUIT:

6. l'objectif de la présente résolution est de mettre en évidence et de soutenir le suivi effectif des résultats du 11^e cycle du dialogue de l'UE en faveur de la jeunesse par tous les acteurs concernés aux niveaux local, régional, national et européen. Elle vise en outre à renforcer la qualité, la continuité et la visibilité du processus du dialogue de l'UE en faveur de la jeunesse et de ses résultats, tout en favorisant une plus grande transparence, la mobilisation des jeunes, l'apprentissage mutuel et l'échange d'expériences et de bonnes pratiques, en s'appuyant sur les travaux et les accomplissements du 11^e cycle et des cycles précédents;
7. le 11^e cycle du dialogue de l'UE en faveur de la jeunesse a été mené par le trio de présidences polonaise, danoise et chypriote et était axé sur l'objectif européen pour la jeunesse n° 1, intitulé "Connecter l'UE avec la jeunesse", qui vise à favoriser le sentiment d'appartenance des jeunes au projet européen et à construire des ponts entre l'UE et les jeunes afin de renforcer leur confiance dans les institutions de l'UE et d'augmenter leur participation à celles-ci;
8. le 11^e cycle du dialogue de l'UE en faveur de la jeunesse a été guidé par la coopération entre les trois États membres assurant la présidence du Conseil de l'Union européenne, leurs conseils nationaux de la jeunesse respectifs, la Commission européenne et le Forum européen de la jeunesse, par l'intermédiaire du groupe de pilotage européen, comme le prévoient les lignes directrices pour la gouvernance du dialogue de l'UE en faveur de la jeunesse;

CONSTATENT CE QUI SUIT:

9. compte tenu des défis géopolitiques et sociétaux actuels, y compris l'évolution démographique, la désinformation et la polarisation croissantes ainsi que l'érosion de la confiance démocratique, il est essentiel de renforcer les liens des jeunes avec l'Union européenne et ses institutions, en encourageant activement la participation des jeunes et en promouvant des valeurs démocratiques communes inhérentes aux valeurs de l'Union, conformément à l'article 2 du TUE, ainsi que les droits fondamentaux de l'UE consacrés dans la charte des droits fondamentaux de l'Union européenne;

10. l'objectif européen pour la jeunesse n° 1, intitulé "Connecter l'UE avec la jeunesse", vise à faire en sorte que les jeunes participent, s'autonomisent et qu'ils soient représentés et engagés en tant que citoyens actifs dans une Europe résiliente, démocratique et unie;

RECONNAISSENT CE QUI SUIT:

11. le dialogue de l'UE en faveur de la jeunesse est un mécanisme global visant à créer des espaces inclusifs et sûrs et des possibilités de partage de vues, en donnant à tous les jeunes, notamment ceux qui sont moins favorisés, davantage voix au chapitre et en veillant à ce qu'ils puissent contribuer à façonner le présent et l'avenir de l'Union européenne. Ces espaces inclusifs et sûrs pourraient être créés, par exemple, au moyen de centres de la jeunesse, d'organisations non gouvernementales de la jeunesse, d'un travail de proximité auprès des jeunes et d'approches communautaires;
12. le dialogue de l'UE en faveur de la jeunesse permet un dialogue direct, constructif et respectueux entre les jeunes, les organisations de la société civile, les chercheurs et les décideurs à tous les niveaux, ainsi que les États membres et les institutions européennes;
13. la mise en place du secrétariat du dialogue de l'UE en faveur de la jeunesse au sein du groupe de pilotage européen, qui sera opérationnel au début du 12^e cycle, ainsi que le nouveau processus d'intégration pour les futures présidences sont essentiels pour renforcer la mémoire institutionnelle et assurer la continuité et l'efficacité du dialogue de l'UE en faveur de la jeunesse. Il est indispensable que ces initiatives, qui soutiennent la continuité et le transfert de connaissances entre les parties prenantes du dialogue de l'UE en faveur de la jeunesse, soient maintenues et davantage renforcées au fil du temps;

14. ces consultations menées par les groupes de travail nationaux dans le cadre du 11^e cycle du dialogue de l'UE en faveur de la jeunesse ont concerné près de 40 000 jeunes dans l'ensemble de l'Union européenne, ainsi que dans les pays candidats et les pays candidats potentiels⁵. Les groupes ont employé un large éventail de méthodes de consultation, telles que des groupes cibles, des ateliers et des dialogues pour la jeunesse, tant en ligne qu'en présentiel, ainsi que des mécanismes et des outils nationaux. Le processus a attiré un nombre important de nouveaux participants, plus de 90 % d'entre eux prenant part pour la première fois au dialogue de l'UE en faveur de la jeunesse, ce qui témoigne de la vaste portée des consultations. Eu égard à ces progrès, il demeure important de poursuivre les efforts visant à augmenter la participation globale et à favoriser une mobilisation accrue des jeunes et des parties prenantes du secteur de la jeunesse;

SE FÉLICITENT DE CE QUI SUIT:

15. les résultats des conférences de l'UE en faveur de la jeunesse qui se sont tenues au cours du trio de présidences polonaise, danoise et chypriote, en tant qu'éléments constitutifs du 11^e cycle du dialogue de l'UE en faveur de la jeunesse dans le cadre de l'objectif européen pour la jeunesse n° 1, intitulé "Connecter l'UE avec la jeunesse";
16. les initiatives nationales visant à mettre en œuvre et à promouvoir l'intégration de la dimension jeunesse dans les politiques publiques, en reconnaissant qu'une approche intersectorielle est essentielle pour faire face aux différents besoins et aspirations de jeunes issus de milieux divers, aussi bien en groupes organisés qu'individuellement;
17. la mise en œuvre de la résolution révisant les lignes directrices pour la gouvernance du dialogue de l'UE en faveur de la jeunesse, qui fournit des orientations pour les acteurs concernés, en définissant leurs rôles et responsabilités à tous les niveaux et en clarifiant le contexte dans lequel se déroulent leurs activités. Cela contribue à améliorer le suivi, la diffusion et la visibilité systématiques des résultats du dialogue de l'UE en faveur de la jeunesse à tous les niveaux pertinents et renforce le caractère inclusif, transparent et efficace du processus;

⁵ Moxon, D., Bárta, O. (2025). EUYD11 Results of the Consultation Phase: Connecting the EU with Youth (Résultats de la phase de consultation du 11^e cycle du dialogue de l'UE en faveur de la jeunesse: Connecter l'UE avec la jeunesse). DOI: 10.5281/zenodo.16911319.

18. la 4^e convention européenne sur l'animation socio-éducative⁶, organisée en mai 2025 par le gouvernement maltais (*Aġenzija Żgħażaġħ*, l'Agence nationale de la jeunesse de Malte), l'Agence des programmes de l'Union européenne (EUPA) pour Malte ainsi que par le partenariat pour la jeunesse entre l'UE et le Conseil de l'Europe, a particulièrement mis l'accent sur le renforcement de l'importance stratégique de l'animation socio-éducative en Europe. La convention a donné lieu à un rapport contenant une feuille de route accompagnée d'un calendrier, qui démontre comment les conclusions de la convention peuvent éclairer, étayer et intégrer les politiques et stratégies nationales et européennes en faveur de la jeunesse⁷;

PRENNENT ACTE DES INITIATIVES DE LA COMMISSION:

19. la mise en place du comité consultatif des jeunes auprès de la présidence de la Commission européenne⁸ afin de soutenir le dialogue entre les représentants de la jeunesse et le plus haut niveau politique de l'UE, en créant de nouvelles possibilités de participation effective des jeunes aux processus décisionnels de l'Union en synergie avec différentes initiatives stratégiques de l'Union, telles que le dialogue de l'UE en faveur de la jeunesse;
20. la poursuite et le développement accru des dialogues stratégiques en faveur de la jeunesse⁹ avec les commissaires, en tant que point de départ pour la création d'une plateforme précieuse d'échanges directs entre les jeunes et les décideurs de l'UE et en tant que forum pour favoriser la compréhension mutuelle, la transparence et la confiance dans différents domaines d'action;

⁶ <https://pjp-eu.coe.int/en/web/youth-partnership/4th-european-youth-work-convention->

⁷ <https://pjp-eu.coe.int/documents/42128013/266254265/4th+European+Youth+Work+Convention+%E2%80%93+Final+Report.pdf/474159ed-327c-e112-9c3b-e0f7daeb83f7?t=1774343543182>.

⁸ Comité consultatif des jeunes auprès de la présidence – Portail européen de la jeunesse - https://youth.europa.eu/strategy/pyab_fr.

⁹ Dialogues stratégiques en faveur de la jeunesse - Portail européen de la jeunesse - https://youth.europa.eu/youth-policy/dialogues_fr

21. la mise en place et la convocation régulière du groupe des acteurs de la jeunesse de l'UE¹⁰, qui réunit les principaux réseaux, organisations européennes de jeunesse, autorités nationales et institutions afin de soutenir la mise en œuvre de la stratégie de l'UE en faveur de la jeunesse. Ce forum offre un espace de coordination, d'échange d'expertise et de retour d'information sur les politiques, renforçant ainsi le lien entre l'élaboration, au niveau de l'UE, de politiques de la jeunesse et les réalités auxquelles les jeunes sont confrontés sur le terrain;

RELÈVENT CE QUI SUIT:

22. le thème prioritaire du prochain trio de présidences (Irlande, Lituanie et Grèce) se base sur l'objectif européen pour la jeunesse n° 4, intitulé "Information et dialogue constructif";

COMPTE TENU DES RÉSULTATS DES CONFÉRENCES DE L'UE EN FAVEUR DE LA JEUNESSE:

23. les résultats de la conférence de l'UE en faveur de la jeunesse à Lublin¹¹, au cours de laquelle les jeunes ont mis l'accent sur la nécessité d'accroître chez les jeunes l'espoir d'un avenir démocratique et sûr en renforçant leur confiance dans les institutions démocratiques à tous les niveaux, leur résilience et leur contribution à la consolidation de la paix, afin de prévenir la démotivation, le désengagement et l'aliénation politique;
24. les résultats de la conférence de l'UE en faveur de la jeunesse à Copenhague¹², au cours de laquelle des jeunes ont participé à un dialogue structuré entre eux et avec des décideurs de haut niveau, ont élaboré une série de recommandations pour le futur programme Erasmus+ (2028-2034) et ont sélectionné, au moyen d'une procédure de vote, les recommandations finales en ce qui concerne la structure, les objectifs, le nouveaux flux de financement ainsi que le processus de candidature et de suivi du programme et en ce qui concerne l'introduction de "Erasmus+ Jeunesse" en tant que section distincte du programme;

¹⁰ Groupe des acteurs de la jeunesse de l'UE - Portail européen de la jeunesse - https://youth.europa.eu/strategy/euyouthstrategygroup_fr.

¹¹ Bárta, O., Moxon, D. (éditeurs): Bielska, A., Pavlovyh, A. (2025). EUYD11 EU Youth Conference in Lublin, Poland. Conference Report (11^e cycle du dialogue de l'UE en faveur de la jeunesse à Lublin, en Pologne. Rapport de la conférence). DOI: 10.5281/zenodo.15118224.

¹² Bárta, O. & Moxon, D. (2025). EUYD11 EU Youth Conference in Copenhagen, Denmark. Conference Report (11^e cycle du dialogue de l'UE en faveur de la jeunesse à Copenhague, au Danemark. Rapport de la conférence).

25. les résultats de la conférence de l'UE en faveur de la jeunesse¹³, organisée par la présidence chypriote, au cours de laquelle des jeunes ont réfléchi à la manière dont les politiques de l'UE peuvent devenir plus favorables à la jeunesse en répondant efficacement à leurs besoins, en renforçant la participation effective des jeunes à toutes les étapes du cycle politique et en améliorant le suivi, par les institutions de l'UE, des recommandations formulées lors des conférences de l'UE en faveur de la jeunesse;
26. les recommandations, qui figurent à l'annexe I du présent document, élaborées et présentées par les jeunes lors des trois conférences susmentionnées;

INVITENT LES ÉTATS MEMBRES À:

27. tenir compte des résultats du 11^e cycle du dialogue de l'UE en faveur de la jeunesse, dont les résultats de la consultation¹⁴ indiquent que, du point de vue des jeunes, le sentiment d'appartenance et de confiance dans l'UE, ainsi que le soutien aux valeurs communes de l'UE, peuvent être renforcés en améliorant l'éducation civique, en particulier dans les écoles, sur des sujets liés à l'Europe et à l'UE, tels que ses valeurs et le fonctionnement des institutions de l'UE;
28. continuer d'aider les parties prenantes du dialogue de l'UE en faveur de la jeunesse à s'adresser aux jeunes de zones rurales, de régions ultrapériphériques et de contextes socio-économiques défavorisés et à les faire participer, grâce à des mécanismes de communication et de soutien ciblés, y compris en encourageant la participation aux niveaux local et régional;
29. soutenir la contribution du dialogue de l'UE en faveur de la jeunesse à la révision des objectifs européens pour la jeunesse, conformément aux résultats de la consultation du 11^e cycle du dialogue de l'UE en faveur de la jeunesse;

¹³ Moxon, D., Bárta, O. (2026). EU Youth Conference in Nicosia, Cyprus & Online. Conference Report (Conférence de l'UE en faveur de la jeunesse à Nicosie, Chypre, et en ligne. Rapport de la conférence). DOI: 10.5281/zenodo.19188766.

¹⁴ Moxon, D., Bárta, O. (2025). EUYD11 Results of the Consultation Phase: Connecting the EU with Youth (Résultats de la phase de consultation du 11^e cycle du dialogue de l'UE en faveur de la jeunesse: Connecter l'UE avec la jeunesse). DOI: 10.5281/zenodo.16911319.

INVITENT LA COMMISSION ET LES ÉTATS MEMBRES, CONFORMÉMENT AU PRINCIPLE DE SUBSIDIARITÉ ET DANS LEURS DOMAINES DE COMPÉTENCE RESPECTIFS, À:

30. tenir compte des résultats du 11^e cycle du dialogue de l'UE en faveur de la jeunesse, dont les résultats de la consultation¹⁵ indiquent que, du point de vue des jeunes, le sentiment d'appartenance et de confiance dans l'UE, ainsi que le soutien aux valeurs communes de l'UE, peuvent être renforcés:
 - i) en encourageant la voix démocratique des jeunes ainsi que leur influence sur l'élaboration des politiques;
 - ii) en veillant à ce que les nouvelles politiques dans tous les domaines soient favorables aux jeunes, en adoptant une réflexion à long terme et tournée vers l'avenir et en tenant compte des points de vue des jeunes ainsi que de l'incidence des politiques sur les jeunes et les générations futures;
31. continuer de renforcer les mécanismes d'intégration de la dimension jeunesse et de participation régulière des jeunes à l'élaboration des politiques à tous les niveaux, en promouvant le dialogue formel et informel entre les jeunes et les décideurs, en recourant aux évaluations d'impact du point de vue des jeunes, aux "tests jeunesse" et à d'autres mesures pertinentes et en poursuivant l'élaboration de mécanismes formalisés de participation des jeunes, y compris d'autres mécanismes flexibles, afin d'encourager plus de jeunes à participer à la vie civique et à l'élaboration des politiques, le cas échéant;
32. élaborer et soutenir des actions d'alphabétisation numérique, conçues conjointement avec des acteurs de la jeunesse, s'il y a lieu, et destinées aux jeunes et aux personnes qui travaillent avec des jeunes, en mettant l'accent, entre autres, sur l'éducation aux médias, la cybersécurité, la maîtrise de l'IA et l'utilisation éthique de l'IA;

¹⁵ Moxon, D., Bárta, O. (2025). EUYD11 Results of the Consultation Phase: Connecting the EU with Youth (Résultats de la phase de consultation du 11^e cycle du dialogue de l'UE en faveur de la jeunesse: Connecter l'UE avec la jeunesse). DOI: 10.5281/zenodo.16911319.

33. soutenir et utiliser davantage les programmes européens disponibles et d'autres instruments en tant qu'outils de promotion de l'éducation civique, en améliorant l'animation socio-éducative et l'apprentissage non formel, en promouvant les valeurs de l'UE, en soutenant la participation des jeunes et des organisations de jeunesse à la vie démocratique et en développant la résilience numérique et la préparation des jeunes;
34. faciliter l'échange de bonnes pratiques et d'expériences et y contribuer, si nécessaire, en particulier en ce qui concerne les moyens de faire participer les jeunes aux consultations du dialogue de l'UE en faveur de la jeunesse, dans le but premier de toucher un groupe plus vaste et plus diversifié de jeunes;
35. étudier les moyens de donner suite aux recommandations du 11^e cycle du dialogue de l'UE en faveur de la jeunesse, qui figurent à l'annexe I du présent document, ainsi que de les mettre en œuvre, lorsque cela est possible et pertinent dans le contexte national;

INVITENT LA COMMISSION, CONFORMÉMENT AU PRINCIPE DE SUBSIDIARITÉ, À:

36. tenir compte des résultats du 11^e cycle du dialogue de l'UE en faveur de la jeunesse, dont les résultats de la consultation¹⁶ indiquent que, du point de vue des jeunes, le sentiment d'appartenance et de confiance dans l'UE, ainsi que le soutien aux valeurs communes de l'UE, peuvent être renforcés:
 - i) en continuant d'améliorer la transparence du processus décisionnel de l'UE et en démontrant la pertinence et l'incidence des institutions de l'UE sur la vie quotidienne des jeunes;
 - ii) en mettant en avant les campagnes de communication des institutions de l'UE afin de promouvoir les valeurs de l'UE et de faciliter l'accès des jeunes aux informations sur le processus décisionnel de l'UE;

¹⁶ Moxon, D., Bárta, O. (2025). EUYD11 Results of the Consultation Phase: Connecting the EU with Youth (Résultats de la phase de consultation du 11^e cycle du dialogue de l'UE en faveur de la jeunesse: Connecter l'UE avec la jeunesse). DOI: 10.5281/zenodo.16911319.

37. recenser les moyens de simplifier l'accès aux financements de l'UE par l'intermédiaire des programmes européens actuels, y compris les procédures de candidature et l'établissement de rapports, pour les projets soutenant les questions relatives à la jeunesse, notamment la résilience des jeunes, la participation civique et l'engagement démocratique;
 38. continuer de soutenir et de renforcer le dialogue de l'UE en faveur de la jeunesse au moyen de mécanismes de suivi transparents, tels que les lignes directrices prévues en matière de surveillance et de suivi, en augmentant sa visibilité et sa portée et en poursuivant les efforts visant à soutenir la continuité entre les cycles du dialogue de l'UE en faveur de la jeunesse, tels que le processus d'intégration pour les trios de présidence à venir;
 39. renforcer davantage l'efficacité des initiatives de la Commission qui offrent d'importantes possibilités de faire entendre les jeunes dans le processus décisionnel au niveau de l'UE en favorisant les synergies, la cohérence et l'alignement entre elles.
-

RECOMMANDATIONS CONJOINTES**DU 11^e CYCLE****DU DIALOGUE DE L'UE EN FAVEUR DE LA JEUNESSE: "CONNECTER L'UE AVEC LA JEUNESSE"**

Les idées et les opinions des jeunes partagées lors des conférences européennes de la jeunesse tenues en mars 2025 à Lublin, en septembre 2025 à Copenhague et en mars 2026 à Nicosie étaient axées sur l'objectif européen pour la jeunesse n° 1, intitulé "Connecter l'UE avec la jeunesse". Les recommandations se penchent sur le processus qui a commencé avec la présidence polonaise, s'est poursuivi avec la présidence danoise, et s'est terminé avec la présidence chypriote.

La conférence de l'UE en faveur de la jeunesse qui s'est tenue à Lublin du 2 au 5 mars 2025 a souligné la nécessité de renforcer le dialogue de l'UE en faveur de la jeunesse, en veillant à la participation effective des jeunes à toutes les étapes du processus décisionnel. Au moyen d'ateliers sur la mobilisation des jeunes, les valeurs européennes, l'éducation civique, la sécurité numérique et la participation au processus décisionnel, les participants ont échangé leurs expériences, recensé les obstacles à la participation des jeunes et formulé des recommandations afin de renforcer l'influence des jeunes sur les politiques de l'UE. La conférence s'est également penchée sur l'importance de favoriser un sentiment d'appartenance à une communauté parmi les jeunes Européens, de s'attaquer aux défis de déficit démocratique et de transparence au sein des institutions de l'UE et de rétablir la confiance dans l'Union. Enfin, elle a souligné la nécessité de promouvoir les valeurs fondamentales de l'UE – notamment la démocratie, la solidarité et les droits de l'homme – et d'intégrer plus efficacement ces principes aux initiatives de mobilisation des jeunes.

Les principales conclusions de la conférence, qui sont pertinentes pour l'ensemble du 11^e cycle du dialogue de l'UE en faveur de la jeunesse, comprennent des recommandations visant à renforcer les liens entre l'UE et les jeunes, à rétablir la confiance dans les institutions démocratiques, à favoriser la résilience et à promouvoir les contributions des jeunes à la consolidation de la paix. La conférence a mis en avant la nécessité de renforcer la mobilisation des jeunes et la transparence des processus législatifs, ainsi que la prise en compte active de la voix des jeunes, tout en soulignant la proposition de proclamer une Année européenne de la résilience pour faire face aux défis en matière de sécurité, à la polarisation sociale et aux crises futures.

Plus précisément, les conclusions principales de la conférence de Lublin, qui ont constitué des sujets pertinents tout au long du 11^e cycle, étaient les suivantes:

1. Les jeunes ont souligné la nécessité d'accroître chez leurs pairs l'espoir d'un avenir démocratique et sûr en renforçant leur confiance dans les institutions démocratiques à tous les niveaux, leur résilience et leur contribution à la consolidation de la paix, afin de prévenir la démotivation, le désengagement et l'aliénation politique. Cet objectif peut être atteint:
 - en proclamant une Année européenne de la résilience et en augmentant le financement à long terme et facilement accessible accordé par l'UE en faveur de projets pour la résilience des jeunes et de la préparation aux crises;
 - en renforçant la participation des jeunes à la prise de décision au moyen de mesures telles que des initiatives européennes en matière de citoyenneté menées par des jeunes, l'évaluation d'impact du point de vue des jeunes aux niveaux national et européen ainsi que le dialogue de l'UE en faveur de la jeunesse. Ces mesures devraient prévoir des processus de suivi transparents permettant de suivre la mise en œuvre des propositions politiques, ainsi que des partenariats avec les organisations de jeunesse en matière de communication et de sensibilisation afin d'atteindre un large éventail de jeunes et de mieux permettre aux jeunes dirigeants de combler le fossé entre les jeunes et les décideurs politiques de l'UE;
 - en encourageant les jeunes à se présenter aux élections grâce à des mesures telles que des quotas, des stages politiques, l'abaissement de l'âge d'éligibilité et le fait de donner aux jeunes une réelle chance d'être élus;

- en introduisant l'éducation civique en tant que matière obligatoire dans l'enseignement formel, avec un programme complet, mis en œuvre et créé en coopération avec des organisations non gouvernementales. Cela devrait favoriser la responsabilité civique et promouvoir les valeurs européennes, la société civile, l'esprit critique, la participation démocratique et le rôle des institutions démocratiques.
2. La désinformation et la mésinformation menacent les valeurs démocratiques, érodent la confiance dans les institutions et créent des clivages. Cela conduit à un scepticisme, à un désengagement et à des problèmes de santé mentale chez les jeunes, ainsi qu'à une incapacité de faire des choix éclairés. Le renforcement de la résilience des jeunes dans le paysage numérique ainsi que de la protection des valeurs démocratiques sur lesquelles se fonde l'UE peuvent se faire par:
- l'élaboration, conjointement avec les jeunes, de cadres d'apprentissage numérique (formel, non formel, informel) dans des domaines tels que la compréhension des algorithmes, l'éducation aux médias, la cybersécurité, la vérification des faits, les empreintes numériques, la gestion de l'information, l'esprit critique, l'utilisation éthique des médias et de l'IA;
 - la mise en œuvre de processus transparents de vérification et de responsabilisation pour les médias sociaux, ainsi que d'un label de qualité des médias afin de favoriser les comportements numériques responsables;
 - le soutien aux entreprises et aux jeunes pousses dirigées par des jeunes dans le domaine des médias sociaux et de l'IA.

Lors de la conférence de l'UE en faveur de la jeunesse qui s'est tenue à Copenhague du 21 au 23 septembre 2025, les jeunes ont pu faire entendre leur voix dans l'élaboration des politiques de l'UE en ce qui concerne le prochain programme Erasmus+ 2028-2034, en participant à des groupes de travail pour émettre des recommandations, puis en votant les recommandations finales ainsi qu'en débattant de ces dernières avec des décideurs de haut niveau. En conséquence, la procédure ainsi que les conclusions de la conférence étaient pertinentes pour l'ensemble du 11^e cycle, en ayant permis aux jeunes d'engager un dialogue direct avec les décideurs de l'UE au sujet d'une négociation politique en cours dans l'Union, établissant ainsi un lien entre l'UE et la jeunesse. Les huit recommandations formulées étaient les suivantes:

- préserver un chapitre consacré à la jeunesse dans le programme Erasmus+ 2028-2034, en y affectant 15% du budget;
- remettre les subventions Erasmus+ 2028-2034 avant le début de la mobilité;
- assurer un espace dédié au volontariat et à la solidarité des jeunes;
- utiliser le programme Erasmus+ 2028-2034 pour faire face aux défis extérieurs auxquels les jeunes sont confrontés, tels que ceux liés à la désinformation et à l'instabilité mondiale;
- créer un flux de financement Erasmus+ 2028-2034 propre aux compétences non techniques et aux compétences citoyennes;
- simplifier les procédures de candidature et d'établissement de rapports pour les possibilités offertes par le programme Erasmus+ 2028-2034;
- promouvoir la préparation, la résilience et la consolidation de la paix dans le cadre du programme Erasmus+ 2028-2034;
- introduire "Erasmus+ Jeunesse" en tant que section distincte du programme Erasmus+ 2028-2034.

Lors de la conférence de l'UE en faveur de la jeunesse organisée par la présidence chypriote, tenue en format virtuel du 18 au 20 mars 2026, les jeunes se sont concentrés sur les manières de rendre les politiques aux niveaux national et européen plus favorables aux jeunes.

Plusieurs recommandations visent à rendre l'élaboration des politiques de l'UE plus centrée sur les jeunes, plus transparente et plus réactive. Elles comprennent des normes de participation contraignantes pour des politiques favorables aux jeunes, l'intégration de questions relatives à la jeunesse ainsi que des objectifs européens pour la jeunesse et la mise en place de systèmes de retour d'informations numériques et institutionnels à l'échelle de l'UE, tout en veillant à une communication plus favorable, plus inclusive et plus accessible avec les jeunes, tant en ligne que hors ligne. La conférence a en outre demandé des mesures sociales et éducatives spécifiques, y compris un soutien renforcé au logement et des synergies plus fortes entre l'apprentissage non formel et le cadre d'enseignement formel.

Les huit recommandations formulées étaient les suivantes:

- protéger l'accès des jeunes au logement. La Commission européenne devrait créer une initiative consistant en une liste des villes surpeuplées afin de réduire les pénuries de logements et de soutenir davantage les logements étudiants dans le cadre du programme Erasmus+;
- créer des normes de participation pour l'élaboration de politiques favorables aux jeunes. Elles devraient assurer l'inclusion obligatoire et effective des jeunes à toutes les étapes de l'élaboration des politiques, énoncer clairement les mandats institutionnels et promouvoir des mécanismes de retour d'information structurés et transparents;
- mettre en place un mécanisme unique de retour d'information accessible, inclusif et à long terme dans toutes les institutions de l'UE afin d'assurer un suivi continu des recommandations formulées par les jeunes dans le cadre de mécanismes de participation, une communication transparente des résultats et une participation active des jeunes à l'évaluation;

- afin d'intégrer les questions relatives à la jeunesse dans l'ensemble des directions et des domaines d'action, la Commission européenne devrait mieux exploiter les outils existants tels que le dialogue de l'UE en faveur de la jeunesse et les objectifs européens pour la jeunesse;
- adopter des stratégies de communication favorables et inclusives en matière d'élaboration de politiques aux niveaux national et européen, en faisant en sorte que les informations adaptées aux jeunes soient disponibles dans des formats numériques et non numériques accessibles à tous;
- soutenir les contextes d'apprentissage non formel dans l'enseignement formel s'inscrivant dans le programme Erasmus+, en créant un financement spécifique et en rendant obligatoire la collaboration entre les établissements d'enseignement et les organisations de la société civile;
- pour donner suite aux recommandations de la conférence de l'UE en faveur de la jeunesse, les institutions de l'UE devraient mettre en place un système de retour d'informations décrivant les mesures qu'elles ont prises en réponse aux recommandations, assurant ainsi l'obligation de rendre des comptes à l'égard des demandes des jeunes;
- allouer, dans le cadre du programme Erasmus+ , un budget spécifique aux microprojets gérés par des organisations de jeunesse à petite échelle ou des groupes informels de jeunes et ayant une incidence positive sur les communautés locales. Pour ce faire, il convient d'utiliser un mécanisme à taux forfaitaire avec des procédures de candidatures simples.

Ces recommandations n'imposent aucune exigence formelle en ce qui concerne les politiques en faveur de la jeunesse aux niveaux concernés. Elles peuvent toutefois servir de source d'inspiration pour les États membres et les institutions européennes.